

Lieu et date: La Haye, le 26 février 2016  
Objet: Invitation Conférence interparlementaire sur l'Énergie à La Haye 3 – 4 avril 2016

Madame, Monsieur,

La Chambre des Représentants et le Sénat des États généraux des Pays-Bas ont le plaisir de vous inviter à la Conférence interparlementaire sur l'Énergie, qui se tiendra les 3 et 4 avril 2016 à La Haye. Cette conférence est organisée dans le cadre de la dimension parlementaire de la Présidence néerlandaise de l'UE et s'adresse aux présidents des commissions compétentes.

Les présidents des commissions traitant de l'énergie et du changement climatique des 28 parlements nationaux de l'Union européenne et les présidents des commissions compétentes du Parlement européen y assisteront. La conférence s'articulera autour de la question suivante : Comment accélérer la transition rentable vers un avenir énergétique propre, compétitif et sûr ?

La séance d'ouverture débutera par les interventions de M. Maroš Šefčovič, Vice-président de la Commission européenne pour l'Union de l'énergie, M. Karmenu Vella, Commissaire européen à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche et M. Henk Kamp, Ministre de l'Économie des Pays-Bas. La séance d'ouverture sera suivie d'une table ronde (avec des présentations) avec M. Fatih Birol, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, M. Andrew Steer, Président de l'Institut des ressources mondiales et M. Feike Sijbesma, Président du directoire de DSM. Les discussions seront animées par M. Kamran Ullah. Dans l'après-midi, nous avons l'intention de discuter quatre aspects du thème principal dans des séances plénières : I Infrastructure énergétique et sécurité d'approvisionnement, II Conservation de l'énergie – villes réalisant des économies d'énergie, III Sources d'énergies renouvelables et IV Économie circulaire. Pour plus de détails, consultez le programme provisoire et les informations pratiques jointes à la présente invitation.

Comme l'objet de la conférence est très vaste, le Parlement a décidé de déroger à la politique d'invitation habituellement en vigueur **et de fixer à trois et non à deux le nombre maximum de parlementaires par parlement**. Les parlements bicaméraux sont invités à organiser leur délégation en conséquence.

Nous vous prions de vous inscrire avant le 15 mars à midi (CET). Après cette date, nous vous demanderons de communiquer la session à laquelle vous souhaitez participer (premier, second et troisième choix). Les informations actuelles concernant l'événement seront publiées sur le site Internet de la dimension parlementaire de la Présidence néerlandaise de l'UE ([www.parleu2016.nl](http://www.parleu2016.nl)). Tous les documents pertinents de la conférence y seront également mis à disposition.

Pour toute question, veuillez-nous contacter à l'adresse [parleu2016@staten-generaal.nl](mailto:parleu2016@staten-generaal.nl). Dans l'attente de vous rencontrer à La Haye, veuillez croire en l'assurance de notre considération distinguée.



Michiel van Veen  
Directeur du Groupe politique préparatoire  
IPC Energy